

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MALIEN DES CHARGEURS

Chers chargeurs,
Chers opérateurs économiques,
Mesdames et Messieurs les partenaires,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue sur la plateforme officielle du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons du Mali — www.besc.ml

La mise en service de cette plateforme traduit la volonté des plus Hautes autorités à travers le Conseil Malien des Chargeurs de moderniser les services, de renforcer la traçabilité des marchandises et de faciliter les opérations d'importation et d'exportation à destination ou en provenance de notre pays.

Accessible en ligne, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, la plateforme permet aux chargeurs et à leurs mandataires d'effectuer leurs demandes, de transmettre les pièces requises, de suivre le traitement de leurs dossiers et de recevoir leur BESC validé dans un environnement sécurisé, transparent et efficace.

Au-delà de sa fonction administrative, le BESC constitue un outil stratégique de connaissance des flux commerciaux. Il contribue à la maîtrise des coûts de transport, à la sécurisation des recettes, à la production de données statistiques fiables et à l'amélioration de la gouvernance de la chaîne logistique nationale.

Grâce à son réseau d'assistance mobilisant les agents portuaires, le Conseil Malien des Chargeurs entend accompagner les opérateurs économiques, réduire les erreurs documentaires, raccourcir les délais de traitement et assurer une meilleure coordination avec les administrations, les ports, les compagnies maritimes, les transitaires et les autres acteurs du commerce international.

Cette transformation numérique place le chargeur au centre de nos priorités. Elle s'inscrit pleinement dans notre mission de défense de ses intérêts et dans notre engagement en faveur du désenclavement économique du Mali.

J'invite tous les usagers à s'approprier cet outil, à respecter les procédures établies et à contribuer, par leurs observations, à son amélioration continue.

Ensemble, faisons de cette plateforme un instrument de modernisation, de compétitivité et de facilitation des échanges au service de notre économie.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une excellente navigation sur la plateforme BESC.ML.

Le Président du Conseil Malien des Chargeurs
Kissima dit Bakissima SYLLA

À propos du BESC

Le Bordereau Électronique de Suivi des Cargaisons (BESC), également connu à l'international sous l'appellation **Electronic Cargo Tracking Note (ECTN)**, est un document électronique sécurisé permettant d'identifier, de contrôler et d'assurer la traçabilité des marchandises transportées par voie maritime.

Mis en œuvre dans plusieurs pays à travers le monde, particulièrement en Afrique, le BESC s'inscrit dans les principes de facilitation et de sécurisation du commerce international promus notamment par la **Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)**.

Au Mali, le cadre législatif et réglementaire du BESC repose principalement sur :

- le **Décret n°2023-0302/PT-RM du 11 mai 2023 portant réglementation du transport maritime**, dont l'article 3 confie au Conseil Malien des Chargeurs le suivi des cargaisons maritimes et la délivrance du BESC. Ce texte rend le BESC obligatoire pour toute compagnie maritime qui charge ou décharge du fret malien ;
- l'**Arrêté interministériel n°2025-6075/MTI-MIC-MEF-SG du 31 décembre 2025**, qui fixe les modalités d'émission, de validation et de gestion du BESC ainsi que les taux applicables à sa délivrance.

Gérée par le **Conseil Malien des Chargeurs**, la plateforme BESC permet aux chargeurs et à leurs mandataires de soumettre leurs demandes en ligne, de transmettre les documents requis, de suivre le traitement de leurs dossiers et d'obtenir leur BESC validé de manière simple, rapide et sécurisée.

Le BESC contribue ainsi à la facilitation des échanges, à la maîtrise des coûts de transport, à la sécurisation des opérations, à la production de statistiques fiables et à l'amélioration de la gouvernance de la chaîne logistique malienne.